

[Texte]

Mrs. Marleau: —push things, and then at the last minute it's hurry up, hurry up. I think that's unfair. It's definitely unfair.

These people have taken the time to write and request to come forward before this committee. They should be given the right to do so. It isn't going to take that many more days. We don't have 15 lists. We have one request from someone to appear on part VII. I think we should honour that. I think we should hear those who have taken the trouble to contact us already to come before us. It's absolutely essential.

This is a democracy, sir. If you want cooperation, then allow people to have their say. You don't know, they may have some very valid points we might be able to adopt to make this work in a much better way. I think that's what you have to remember. This is a democracy. People have the right to have their say. They may have ideas better than ours.

• 1115

Mr. McCreath: Mr. Chairman, if I could respond to that—

The Chairman: No, just a second. I have Mr. Kristiansen, and then I'll go to Mr. McCreath.

Mr. Kristiansen: I want to agree with my colleague that especially for the organizations listed here, numbers 1, 2, 3, 4, 5, and 7 and 10 particularly, we should make provision. Some of them may share somewhat similar jurisdictions but they are each of them organizations representing a significant body of opinion and they have taken the trouble...

In addition to this both Mr. Skelly and Mr. de Jong have heard from a number of people. One of those is in a different area, one having to do with the amalgamation of the review panels and the commission dealing with the RCMP. We don't appear to have anything in writing on that, but I know there's some concern that there should be provision for witnesses.

I can't see the great need for a rush to get this through within two days. It would appear to me, and I think the suggestion was eminently reasonable, that a week is not too long to allow all those who have expressed an interest, particularly those linked organizationally, to be able to appear before the committee and to give some opportunity for others that have approached individual members to be able to make a brief case.

It may be that individuals may be requested to put in a written submission rather than appearing in person. Perhaps we can expedite things in that way. But I think the request that's been put forward is quite reasonable. We ought to provide a little more time for genuine debate.

Mr. McCreath: Mr. Chairman, we could possibly consider meeting again Tuesday evening and hearing some more witnesses, but I can't let pass Mrs. Marleau's remarks.

I would remind her of the debate on December 11, when her own party, when the debate had concluded, rather than let it go by, put a hoist motion on the table. They all proceeded to speak again to prevent the bill from passing.

[Traduction]

Mme Marleau: ...de gros efforts pour faire avancer les choses puis, à la dernière minute, il faut se presser et aller très vite. Cela me semble injuste, assurément.

Ces personnes qui veulent témoigner ont pris le temps d'écrire et ont demandé à comparaître devant notre comité. On devrait leur accorder ce droit. Cela ne va pas nous occuper tellement davantage. Nous n'avons pas une quinzaine de listes. Nous avons une demande provenant d'un intervenant qui veut parler de la Partie VII. Je crois que nous devrions honorer cette requête et recevoir ceux qui ont pris la peine de se mettre en rapport avec notre comité pour en être entendus. C'est absolument essentiel.

Nous sommes en démocratie, monsieur. Si vous voulez de la coopération, permettez aux intéressés de se faire entendre. On ne sait jamais, ils pourraient peut-être soulever des points très valables que nous pourrions adopter pour que ce travail se fasse bien mieux. Nous sommes en démocratie; il ne faut pas l'oublier. La population a le droit de s'exprimer. Ses idées peuvent être meilleures que les nôtres.

M. McCreath: Monsieur le président, si vous me permettez de répondre...

Le président: Non, un instant. Je donne la parole à M. Kristiansen, ensuite M. McCreath interviendra.

M. Kristiansen: Je suis d'accord avec ma collègue; j'estime plus particulièrement que les organisations numérotées 1, 2, 3, 4, 5, 7 et, plus particulièrement 10, devraient être invitées. Certaines d'entre elles représentent des intérêts similaires, mais chacune d'elles reflète également un point de vue important, et elles ont pris la peine...

De plus, M. Skelly et M. de Jong ont été approchés par plusieurs personnes. L'une d'elles s'intéresse à un domaine différent, le regroupement des commissions d'examen et la commission indépendante d'examen des activités de la Gendarmerie royale du Canada. Il ne semble pas que nous ayons reçu de documents écrits à ce sujet, mais je sais que d'aucuns pensent que l'on devrait entendre des témoins à ce propos.

Je ne vois pas pourquoi il faut accélérer les choses et tout terminer en deux jours. Il me semble, et j'estime cela tout à fait raisonnable, qu'il n'est pas excessif de consacrer une semaine à ceux qui s'intéressent à cette question, plus particulièrement à ceux qui font partie d'une organisation; cela leur permettrait de témoigner et donnerait également à d'autres, qui se sont mis en rapport avec certains députés individuellement, d'intervenir brièvement.

Il est possible de demander aux témoins individuels de présenter un mémoire écrit au lieu de comparaître en personne. Cela nous ferait gagner du temps. Il me semble cependant que la demande qui vous est soumise est tout à fait raisonnable. Nous devrions prévoir suffisamment de temps pour un véritable débat.

M. McCreath: Monsieur le président, nous pourrions peut-être envisager de tenir une audience le mardi soir pour entendre quelques témoins de plus; mais je ne peux pas laisser les remarques de Mme Marleau sans réponse.

Je voudrais lui rappeler ce qui s'est passé le 11 décembre quand son parti, à la conclusion du débat, au lieu d'accepter les choses telles qu'elles étaient, a déposé une motion de renvoi à six mois. Tous les députés de son bord ont alors pris la parole pour bloquer l'adoption du projet de loi.